



LE LIEN N° 44 du 23 Juin 2024

CLERMONT-LE-FORT

Chères Clermontoises, chers Clermontois,

1. RESULTATS

Les résultats des élections européennes du dimanche 9 juin sur notre commune ont enregistré un taux de participation de 64,32%, l'abstention ayant ainsi atteint le taux de 35,68%.

Nous avons 454 inscrits sur notre liste électorale dont 4 européens. 292 personnes se sont déplacées pour mettre leur bulletin dans l'urne.

Les votes blancs ont représenté 2,05% (6 voix) et les votes nuls ont représentés 1,37% (4 voix).

Dans le tableau ci contre, vous trouverez le résultat en pourcentage de suffrages exprimés sur notre commune pour les listes ayant obtenues au moins 1 voix.

Raphaël GLUCKSMANN Liste d'union à gauche	21,28% soit 60 voix
Valérie HAYERListe Ensemble	19,50% soit 55 voix
Jordan BARDELLA Liste du Rassemblement National	15,25% soit 43 voix
Manon AUBRY Liste de La France insoumise	9,93% soit 28 voix
Marie TOUSSAINT Liste Les Ecologistes	7,80% soit 22 voix
Jean LASSALLE Liste divers droite	7,09% soit 20 voix
François-Xavier BELLAMY Liste des Républicains	5,67% soit 16 voix
Marion MARÉCHAL Liste Reconquête !	4,96% soit 14 voix
Léon DEFFONTAINES Liste du Parti communiste français	2,48% soit 7 voix
François ASSELINEAU Liste Divers	1,77% soit 5 voix
Jean Marc GOVERNATORI Liste écologiste	1,77% soit 5 voix
Hélène THOUY Liste Divers	0,71% soit 2 voix
Marine CHOLLEY Liste écologiste	0,35% soit 1 voix
Yann WEHRLING Liste écologiste	0,35% soit 1 voix
Selma LABIB Liste d'extrême-gauche	0,35% soit 1 voix
Guillaume LACROIX Liste divers gauche	0,35% soit 1 voix
Laure PATAS D'ILLIERS Liste Divers	0,35% soit 1 voix

2. ON RE-VOTE DANS LA SALLE DU CONSEIL

Comme chacun le sait, le Président de la République a décidé de dissoudre l'Assemblée Nationale et ainsi provoqué de nouvelles élections législatives pour élire de nouveaux députés. Ces élections se dérouleront le **dimanche 30 juin pour le 1er tour et le dimanche 7 juillet pour le second tour.**

Devant la rapidité et l'urgence d'organiser ces élections et devant l'impossibilité de pouvoir les faire dans leur lieu habituel, la salle des fêtes, celle-ci étant réservée de longue date pour les deux weekends, nous avons décidé d'organiser le vote, avec l'autorisation de la préfecture, **directement à la mairie dans la salle du conseil municipal.** **ATTENTION :** la préfecture nous informe par décret, que toutes les radiations et les nouvelles inscriptions effectuées après la date du 9 juin 2024 ne seront pas prises en compte pour ces prochaines élections.

3. MISE EN PLACE D'UN ALAE INTERCOMMUNAL

Les communes de Clermont-le-Fort, Aureville et Goyrans ont souhaités mettre en place pour la rentrée 2024-2025 un ALAE (ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIE A L'ECOLE) dans chacune de leur école. Une réunion publique d'information a eu lieu le 21 mai à Aureville. Nombreux étaient les parents des 3 communes et de nombreuses questions ont été posées. Un compte rendu va être envoyé par mail à tous les parents très prochainement. Un appel d'offre a été lancé et c'est le LEC Grand Sud qui a été retenu pour la mise en place de l'ALAE au 1er septembre 2024.

4. L'EAU DE PLUIE, UNE RESSOURCE !

Pour encourager les habitants du territoire à récupérer l'eau de pluie pour, notamment, l'arrosage de leur jardin et/ou potager, le Sicoval a décidé d'accorder une subvention de 40 €* à tous les propriétaires ou locataires d'une maison individuelle ayant acheté et installé un récupérateur d'eau de pluie aérien dans ce logement entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024. Cette subvention ne prend pas en charge les frais de transport, de pose et d'installation de l'équipement.

Pour obtenir cette subvention, vous devez remplir un formulaire en ligne accessible depuis le site internet du Sicoval, rubrique Démarches. Une seule subvention sera attribuée par logement, sur présentation de justificatifs, dont la facture d'achat du récupérateur et une photo de l'équipement installé.

*Jusqu'à épuisement des crédits alloués à cette action.

5. VISITE LOCALE

Après une longue phase de création et d'installation de sa ferme, notre maraicher local situé à la Riverotte, à proposé à ses clients et habitants du village de visiter son exploitation, les "JARDINS DU FORT" lors d'une journée portes ouvertes le samedi 15 juin.

Il a ainsi pu expliquer devant une assistance très intéressée par le sujet, sa démarche, le fonctionnement et les techniques de cultures choisies pour son modèle de micro ferme en agriculture biologique qu'il exploite. Un apéritif convivial a ensuite clôturé cette rencontre.

6. UNE BELLE BALLADE

Le vendredi 14 juin, une sortie escapade seniors était proposée aux habitants de plus de 60 ans résidants sur notre commune.

Cette sortie en bus organisée par la mairie, et entièrement financée par la section tourisme du Conseil Départemental, a permis une visite du musée de l'Aurignacien le matin avec une guide experte de l'ère préhistorique suivie de la visite de l'abri où fut découvert les traces et ossements de l'homme préhistorique.



S'en suivit la visite de l'Abbaye de Bonnefont et de son jardin médiéval l'après midi, toujours accompagné de ses guides, le tout entrecoupé d'un sympathique repas dans un restaurant près de Martres Tolosane.

La joie et la bonne humeur était de mise lors de cette journée qui s'est clôturée par une dégustation de glaces artisanales et de boissons locales à base de fruits sauvages des jardins de l'abbaye.

7. WEEKEND DE FÊTE

Cette année, le Comité des Fêtes va célébrer ses 50 ans d'existence. Pour commencer les festivités il a organisé, comme d'habitude, le 1er weekend de juin un marché des créateurs le samedi et un vide-greniers le dimanche. Malgré le temps maussade, une forte participation a eu lieu sur les deux événements.

Le marché des créateurs en partie nocturne a su attirer bon nombre de visiteurs. Spectacles de rue, clown et manège pour enfants tournant à la force des mollets des parents.

Un DJ a animé la soirée avant qu'il nous offre la surprise de la fête, un feu d'artifice tiré depuis son podium.

Le vide-greniers du lendemain a eu son lot de visiteurs qui ont pu se restaurer sur place et déguster les fameuses frites cuites par des spécialistes de ce tubercule.



8. MISE EN GARDE

Les premiers départs en vacances se profilent et nous devons tous être vigilants concernant nos habitations et celles de notre voisinage.

En effet, de nombreux cambriolages ont eu lieu dans des communes voisines, la notre n'étant pas épargnée. Nous vous invitons avant votre départ à remplir une déclaration **Tanquillité Vacances** auprès de notre gendarmerie de Castanet-Tolosan ou bien directement sur le site : Service-Public.fr - S'inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances (OTV).

Des moyens supplémentaires sont mis en œuvre par la gendarmerie afin de faire des rondes plus fréquentes et soutenues aux adresses des personnes ayant remplies ce formulaire.

VOTRE EQUIPE MUNICIPALE